

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

FORUM SPORT SANTÉ ENVIRONNEMENT -  
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA  
SOCIÉTÉ ENEDIS

Direction Proximité - Politique sportive  
- FSSE  
Numéro : 2021-D-198

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au Président,
- VU, l'arrêté n°32 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,
- VU, la délibération n°2021.01.19 B portant autorisation de demande de subventions auprès de partenaires publics et de sollicitation de sponsoring auprès de partenaires privés dans le cadre du Forum Sport Santé Environnement 2021,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Dans le cadre du forum sport santé environnement qui se tiendra les 4 et 5 septembre 2021, est approuvée la convention de partenariat entre la société Enedis, située Place des Corolles 92085 La Défense et GrandAngoulême.

**Article 2** – La convention prévoit que la société Enedis s'engage à mettre à disposition de GrandAngoulême, la somme de 1 500 € dans le but de :

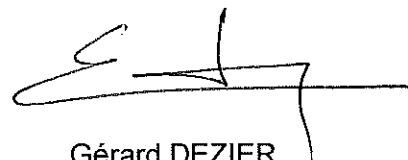
- soutenir l'évènement à hauteur de 500 €
- permettre à la collectivité de pouvoir se dorer de coupes, de tee-shirts techniques ou de prix, à hauteur de 700 €
- mettre en place un fil rouge à hauteur de 300 €

**Article 3** – En contrepartie, GrandAngoulême s'engage à offrir des espaces publicitaires lors de la manifestation, la remise d'une coupe pour le challenge sportif et la mise en place d'un fil rouge pour l'ensemble des participants.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **- 3 AOUT 2021**

P/Le Président,  
Le Vice-Président,



Gérard DEZIER

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **- 4 AOUT 2021**  
Publié ou notifié,  
Le **- 4 AOUT 2021**